

# Comment trier et où déposer vos déchets ?

## Tous les emballages et tous les papiers - P 4/5

Tous les emballages (papier, plastique, métal, carton) et tous les papiers doivent être jetés dans les sacs ou bacs jaunes.

## Les emballages en verre - P 6/7

Des conteneurs sont mis à votre disposition dans votre commune.

## Les textiles - P 8/9

Des conteneurs sont mis à votre disposition dans votre commune.

## Les ordures ménagères

Les ordures ménagères doivent être jetées dans votre poubelle ordinaire.

## Les déchets polluants et les déchets spéciaux - P 16/17

Vous devez apporter les déchets polluants dans les déchetteries du SMDO et les déchets spécifiques dans les filières dédiées.

## Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) - P 14/15

3 possibilités : la recyclerie (RAC), en magasin ou les déchetteries du SMDO.

## Les encombrants - P 12/13

3 possibilités : la recyclerie (RAC), les déchetteries du SMDO ou les services spécifiques.

## Les végétaux - P 10/11

Les grands volumes de déchets verts sont à apporter dans les déchetteries du SMDO.

Le tri se fait à la maison !



SCREENPRESSO.COM

Créer et partager vos captures d'écran avec Screenpresso (gratuit)